

Don à l'association « Les Neuf Sœurs »

Coordonnées.

Prénom : _____

Nom : _____

Rue : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Adresse email : _____

Montant du don : _____ Euros

Je souhaite recevoir un reçu fiscal.

Date et signature :

A renvoyer à :

« LES NEUF SŒURS »

Le président : Mr Jean RICHARD

5, rue du Cèdre

14280 SAINT-CONTEST

France

Par chèque : à l'ordre de « Les Neuf Soeurs »

Par virement (nous contacter) : N'oubliez pas de fournir vos coordonnées (prénom et nom, adresse) pour que nous puissions vous adresser un reçu fiscal. La mention de votre adresse e-mail nous permettra également d'accuser réception de votre don.

Déductibilité :

« Les Neuf Soeurs » France est une association de loi 1901 à but non lucratif dont les statuts entrent dans le champ de l'article 200 du Code Général des Impôts (intérêt général). Les dons effectués à l'association « Les Neuf Soeurs » sont donc déductibles en France dans les limites imposées par cet article :

- pour un particulier, la réduction d'impôt sur le revenu s'élève à 60% du montant des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable.
- Pour une entreprise, cette réduction s'élève à 60% du montant des sommes versées, dans la limite de 0,5‰ du chiffre d'affaires (reportable sur cinq ans en cas de dépassement de ce plafond).

Conformément à la loi Informatique et Liberté n° 7817 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Merci pour votre soutien !

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE !